

Reflets

Digoin

Le magazine municipal

Joyeuses Fêtes





▲ Octobre : Digoinaise d'origine, Mme Derône a ouvert « Ô Merveilles », un nouveau concept store de prêt-à-porter féminin avenue De Gaulle.

▼ 2-11 décembre : durant une dizaine de jours, des travaux sur la voirie et les trottoirs se sont déroulés sur une portion de la rue François Ducarouge. En parallèle, des travaux de réfection ont eu lieu également à la Brièrette en contrebas de la rue Victor Hugo. Coût des travaux : 120 000 € TTC.



▼ 4-6 décembre : durant 3 jours, la manufacture de grès et poteries de Digoïn a tenu sa traditionnelle vente d'usine avec des acheteurs venus des quatre coins de la France pour dénicher les produits « Made in Digoïn ».



▲ 27 novembre : c'est dans un contexte particulier que la campagne d'hiver des Restos du cœur a débuté fin novembre.



▲ 7 décembre : Le Conseil départemental de Saône-et-Loire distribue actuellement des tablettes dans les résidences autonomie et les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad). À Digoïn, Thierry Desjours, conseiller départemental, est allé offrir ces tablettes aux résidents de la Fougeraie et de La Capitainerie.



▲ 8 décembre : arrivé par avion de Saint-Yan et se rendant au Creusot pour parler de l'avenir du nucléaire, le président de la République Emmanuel Macron et son important cortège sont passés par Digoïn à l'aller et au retour. Invité à ce déplacement, Fabien Genet a pu s'entretenir avec le Chef de l'État (voir page 15).

LES LYCÉENS SE MOBILISENT contre les violences faites aux femmes !

Les élèves du Lycée Camille Claudel de Digoïn se sont particulièrement investis cette année pour la lutte contre les violences faites aux femmes dont la journée internationale avait lieu le 25 novembre. Chaque élève et adulte du lycée étaient invités à arborer un vêtement ou un accessoire violet, couleur de la lutte pour le droit des femmes. Les élèves du conseil de vie Lycéenne ont réalisé des affiches et mis en place plusieurs actions qui allaient en ce sens. L'ensemble de ces actions ont été financées par la délégation aux droits des femmes de Saône-et-Loire, suite à la création d'un réseau VIF (violences intra-familiales) porté par la Ville de Digoïn, dont la charte d'installation sera prochainement signée en présence du Préfet de Saône-et-Loire.



ÉDITO

2020 se termine ! Elle aura été une année éprouvante pour tous, et les Fêtes de fin d'année, souvent synonyme de joie, gaieté, convivialité, n'auront pas la même saveur que d'habitude.

Depuis mi-mars, l'ensemble des élus et services municipaux se sont adaptés en permanence, en fonction des annonces gouvernementales, pour gérer le confinement, puis la reprise des écoles, des activités sportives, mais aussi pour organiser les terrasses de l'été et les feux du 14 juillet... le tout en respectant les consignes sanitaires. À ce titre, je remercie l'ensemble des personnes qui ont contribué à ce que Digoïn reste une ville animée pour nos administrés mais aussi pour ceux qui nous ont visités durant l'année.

Je tiens également à saluer l'ensemble des professionnels de santé de notre Ville, pour leur mobilisation sans faille, notamment les cabinets d'infirmiers libéraux, qui a deux reprises, se sont organisés pour assurer des tournées « COVID-19 », au plus fort du pic de l'épidémie. Merci aux médecins de la Maison de Santé et du Centre Départemental, aux pharmaciens. Merci à nos Directeurs d'EHPAD, dont les établissements ont été durement touchés avec une pensée particulière pour tous les personnels soignants et employés des établissements de santé qui, chaque jour, venaient travailler malgré la présence de l'épidémie, au service de nos aînés. Nous pouvons nous féliciter de cette gestion de crise collective, qui coordonnée entre tous, a montré une grande efficacité.

Pour que cette année se termine avec tout de même un air de fêtes, avec mes collègues du Conseil Municipal, nous avons veillé à ce que la ville soit embellie et nous avons travaillé à l'opération « Pour Noël, j'achète à Digoïn » : vous pourrez retrouver ce week-end, place de l'Hôtel de Ville, commerçants ou producteurs locaux qui ont bien besoin de notre soutien.

Je vous souhaite à tous de Bonnes Fêtes. Ensemble, soyons raisonnables, car la santé de chacun, c'est l'affaire de tous.



David Bême

Maire de Digoïn
Vice-Président du Grand Charolais

18 - 19 - 20 DÉCEMBRE 2020



Pour Noël J'ACHÈTE À DIGOIN !

Commerces en fête

Vos commerces de
proximité ouverts
tout le week-end

Marché de Noël

Place de
l'Hôtel de Ville
durant les 3 jours

Lumière sur Noël

Le centre-ville
s'éclaire aux
bougies samedi
des 17h30

DIGOIN
www.digo.in.fr
ville de digoin

+ d'infos sur
www.jacheteadigo.in.fr

AVEC SON MARCHÉ DE NOËL, LA VILLE DE DIGOIN SOUTIENT LE COMMERCE DE PROXIMITÉ

La municipalité organise un weekend d'avant-Noël dédié au commerce local avec notamment un Marché de Noël, place de l'Hôtel de Ville, répondant à un protocole sanitaire strict.

Dans cette délicate période de crise, la ville de Digoïn propose le weekend « Pour Noël, j'achète à Digoïn ». Une opération destinée à sensibiliser les consommateurs aux achats auprès des commerces de proximité en cette période de fêtes de fin d'année.

Un Marché de Noël pour des cadeaux 100% locaux

Avec une quinzaine d'exposants, artisans locaux et commerçants de la ville, le marché se tiendra place de l'Hôtel de ville, vendredi 18, de 16h30 à 19h30, samedi de 10h à 19h30, dimanche de 10h à 18h30. Objectif de la municipalité, proposer une offre de cadeaux complémentaire à celle du centre-ville (voir encadré exposants présents) afin d'attirer les acheteurs dans ce secteur commerçant. Ne manquez pas également les deux chalets du Made in Digoïn ! Le Laboureur, Manufacture de Digoïn, Neuville Impression, Fayencerie Sarguemines International... surprenez vos proches en offrant des cadeaux fabriqués dans notre ville. Une bonne action doublement récompensée : une partie du bénéfice des ventes est reversé au Téléthon dont les bénévoles assureront la vente des produits confectionnés par nos industries locales.

Commerces de fêtes

Achats de dernières minutes ou début tardif des cadeaux, vos commerçants du centre-ville seront exceptionnellement ouverts jusqu'à 19h30 samedi soir et dimanche toute la journée. Décoration, parfumerie, mode, gastronomie... profitez-en pour aller à leur rencontre et laissez-vous inspirer par leurs vitrines et leurs boutiques.

Lumière sur Noël :

Pour l'occasion, les riverains du centre-ville illumineront samedi dès 17h leurs fenêtres et balcons. Une magie de Noël qui sera la bienvenue afin de se donner un peu de baume au cœur à l'approche des fêtes.

Exposants au marché de Noël

Les créations de Zylvie : Créatrice de bijoux,
O'Merveilles (Digoïn) : accessoires de mode et petite décoration
Les vignerons des coteaux du Brionnais : vins blancs et rouges
La Route des Saveurs : vente de saucissons et fromages
L'Art des Fleurs (Digoïn) : Fleurs et décoration
L'Épi de Louis (Digoïn) : confiserie à offrir, épicerie cadeaux,
La Brasserie du Père Saint'Oy : bières artisanales (vendredi et samedi)
La Brasserie du Brionnais : bières artisanales (dimanche)
Bulles de Nines : chapeaux et accessoires de mode
Les Huitres d'Éric (Digoïn) : Huitres Marennes d'Oléron, direct producteur
Champagne Jean-Pierre Joël : Champagnes et ratafia
Les ruchers de Bosserand : Miel et produits de la ruche



▲ Après le succès des « Chèques Solidaire » de l'Union commerciale, l'opération des chèques cadeaux du Grand Charolais a été renouvelée pour cette fin d'année, en partenariat avec la fédération des UCIA et la CCI 71. Cet été, l'opération a permis d'injecter plus de 200 000 € dans l'économie locale.

▲ Les commerces ont pu rouvrir leurs portes à Digoin fin novembre. De quoi remettre un peu de baume au cœur aux commerçants comme aux clients.

► Pour aider les commerçants contraints de fermer leur boutique à cause du confinement, la Ville de Digoin a lancé le site jacheteadigoin.fr pour favoriser le « cliquer-collecter » du commerce de proximité. Objectif principal de la plateforme, centraliser en une adresse unique l'accès aux boutiques en ligne créées par les commerçants de Digoin.



DES ACTIONS POUR SOUTENIR LE COMMERCE LOCAL !

Avec l'entrée en vigueur des premiers allègements du confinement, les commerçants frappés par les mesures de fermeture ont rouvert leur boutique fin novembre. Une levée de rideau accompagnée d'actions de la municipalité et des collectivités locales pour soutenir le commerce de proximité.

En cette période si particulière, le commerce local est plus que jamais l'objet de toutes les attentions. Les commerces dits « non-essentiels » par le Gouvernement ont pu rouvrir leurs portes à Digoin le 28 novembre dernier. Cette reprise de l'activité s'est faite au prix d'un protocole sanitaire très strict : désinfection à intervalles réguliers, limitation du nombre de clients...

Pour soutenir les commerces Digoinois et parallèlement à l'initiative « Chèques Solidaire » de l'Union commerciale, le Grand Charolais a également reconduit ses chèques cadeaux. Après le succès de cet été et la vente de 10 000 chèques-cadeaux, l'opération a été renouvelée. L'achat d'un bon de 15€ permet ainsi de dépenser 20€ dans tous les commerces de l'intercommunalité à l'exception des grandes surfaces. Il est possible de se procurer et de dépenser les chèques jusqu'au 28 février 2021. À Digoin, ces chèques sont disponibles à l'Office du tourisme, chez le traiteur Parot mais aussi sur le site : www.lesvitrinesdugrandcharolais.com

Autre mesure de soutien, le site *J'achète à Digoin*. Lancé par la municipalité début novembre après

l'annonce du second confinement, la plateforme permet de centraliser les boutiques *Clik&Collect* créées par les commerçants frappés par la fermeture administrative. Il a permis d'attirer près de 2500 visites en seulement un mois. Le site recense également les restaurants et traiteurs locaux proposant des plats à emporter.

Pour Nicole GEORGES, adjointe au Maire en charge de l'animation commerciale et touristique, « la crise sanitaire que nous vivons nous a obligés à revoir nos habitudes de consommation. Avec la réouverture des commerces nous souhaitons élargir l'accès à notre site à tous les commerçants de la ville. Soit pour y proposer simplement une vitrine de leurs produits, soit pour proposer y des achats en click & collect via leur boutique en ligne. Notre objectif est d'être un point centralisateur pour promouvoir les richesses du commerce de proximité de notre ville ».

Après le confinement, le commerce de proximité a bien besoin de notre soutien. De la courte période des fêtes dépend une grosse partie du chiffre d'affaires de l'année, et donc de la pérennité de ces commerçants. Alors plus que jamais pour les fêtes, **j'achète à Digoin !**

La ville se pare de SES HABITS DE FÊTE !



Dans un contexte très particulier, la ville de Digoin a mis en place les traditionnelles illuminations de Noël. Le pôle environnement, accompagné d'autres agents de la Ville de Digoin venus en renfort, se sont activés ces dernières semaines pour installer les nombreuses décorations dans l'ensemble des quartiers de la ville. Sapins décorés, guirlandes, compositions de Noël et luminaires, les agents ont une nouvelle fois rivalisé d'imagination pour revêtir Digoin de ses habits de fête. Des efforts qui, souhaitons-le, permettront de redonner le moral aux habitants et aux visiteurs de notre ville. Malgré un contexte sanitaire et économique morose, commerçants et Digoinais en général apportent ce petit plus qui donne un air de fête en cette fin d'année.

David BÊME, Maire de Digoin et Magali DUCROISSET, 1^{ère} adjointe

au Maire en charge des travaux et du cadre de vie, s'associent pour « remercier sincèrement l'ensemble des agents pour le travail accompli en si peu de temps et pour la solidarité dont ils ont fait preuve dans le contexte actuel. Nous espérons que les Digoinais, tout comme les visiteurs seront également satisfaits des nombreuses décorations dans l'ensemble des quartiers de la ville ».



Digoin labellisée « PETITE VILLE DE DEMAIN »

Jacqueline GOURAULT, ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, a annoncé le 10 décembre la liste des villes lauréates au dispositif « Petites Villes de Demain » pour la région. Bonne nouvelle ! La ville de Digoin a été retenue parmi les 109 autres communes de Bourgogne Franche-Comté.

« Conforter le rôle majeur des petites villes dans la transition écologique et l'équilibre territorial afin d'améliorer le cadre de vie en milieu rural et hors métropoles. » Voilà l'objectif du programme « Petites villes de demain », lancé le 1^{er} octobre dernier à l'échelle du territoire national. Ce premier programme territorial élaboré et lancé par l'agence nationale de la cohésion des territoires, au bénéfice des petites villes, est crédité au niveau national d'un budget de trois milliards d'euros pour la période 2020-2026.

À ce titre, la ville de Digoin pourra bénéficier immédiatement des crédits de la relance pour le financement de ses projets qui contribueront aux trois priorités du plan que sont l'écologie, la compétitivité et la cohésion. Le détail des financements locaux n'a pas été précisé. Ils viendront en complément d'actions déjà engagées (opération de revitalisation de territoire, contrats de ruralité, amélioration de l'habitat). Fabien GENET, porteur de cette candidature se félicite de cette annonce : « après le lancement du programme "Cœur de ville" l'an passé, le nouveau label "Petites villes de demain" permettra d'accentuer les actions



▲ Après de la Ministre Jacqueline GOURAULT, ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, Fabien GENET avait défendu depuis plusieurs mois la candidature de Digoin au dispositif « Petites villes de demain ».



menées par les communes de moins de 20 000 habitants ». Quant à David BÊME, Maire de Digoin, il précise que « ce dispositif permettra de soutenir nos projets communaux pour renforcer notre attractivité. La restructuration du centre-ville pourrait être au cœur de cette priorité ! »



▲ Une vingtaine de commerçants locaux ont déjà pu bénéficier d'aides depuis le lancement du dispositif en juin 2019.

DES AIDES POUR LES TPE

Pour les TPE du territoire, le Grand Charolais en partenariat avec la région Bourgogne Franche Comté renouvelle également son Fonds Régional des Territoires. Ces entreprises peuvent bénéficier d'une subvention allant jusqu'à 10 000 euros pour leurs dépenses d'investissement en matière numérique, écologique. Mais aussi pour le bien-être au travail et pour la montée en gamme du secteur touristique. Plus d'info en contactant entreprendre@legrandcharolais.fr

RÉNOVATION DE FAÇADES : UN BILAN TRÈS POSITIF

Afin de participer à la revitalisation du centre-ville de Digoin, la municipalité a lancé en avril 2019 un soutien financier aux travaux de rénovation des façades de commerces. Un an et demi après le lancement de l'opération, le succès est au rendez-vous.

Plus lumineuses, plus design, plus dans l'air du temps... Les devantures commerciales participent indéniablement au charme d'un centre-ville et au dynamisme de ses commerçants.

C'est pour ces raisons que la précédente équipe municipale, sur proposition de Fabien GENET soucieux de cette problématique urbanistique et commerciale, avait voté ce dispositif annuel. 20 mois plus tard, plus de 20 commerces ont déjà reçu une aide de la ville et entamé des travaux de rénovation de leurs enseignes, façades ou vitrerie.

Le cahier des charges est posé dans le respect d'une rénovation à la fois harmonieuse et qualitative. Par exemple, les climatiseurs extérieurs ne devront pas être visibles depuis les rues ou voies. En qualité de cofinanceur, la ville de Digoin se réserve le droit de solliciter des modifications au projet. Si cette mesure semble incitative pour de nombreux commerces concernés, elle est limitée à dix par an.

COMMENT ÇA MARCHE ?

- **Nature des travaux éligibles :** rénovation de façades, entourages de vitrines, devantures et enseignes commerciales, accessibilité PMR (le changement de la vitrerie, des portes et fenêtres n'entrent pas dans l'enveloppe éligible).
- **Financement de 50% du coût des travaux sur la base d'une assiette éligible de 5 000 € de travaux,** soit 2 500 € d'aide maximale.

Les commerçants qui souhaitent candidater peuvent récupérer un dossier de candidature à retirer à l'accueil de la Mairie. La demande de subvention doit comporter : la fiche signalétique décrivant la nature des travaux envisagés (des schémas, figures descriptives ou photos pour les rénovations d'enseignes et de façades), le calendrier d'exécution des travaux et les devis correspondants. Le Conseil municipal délibère ensuite sur l'attribution des aides.

Vous souhaitez en bénéficier ?

Contactez-nous !
commerce@ville-digoin.fr



▲ Les friches commerciales situées avenue des Platanes laissent place depuis quelques semaines à de nouvelles entreprises. Spécialisée dans les pièces automobiles, l'entreprise 3B Pièces Auto vient d'ouvrir boulevard des Platanes. Depuis quelques semaines, le garage LDB Auto (1) en a fait de même. Installée depuis de nombreuses décennies sur la route de La Motte, l'entreprise Ducharne Agridiffusion (2) vient de déménager également sur ce boulevard. L'Escale (3) a déménagé l'ensemble de ses activités dans le bâtiment de l'ancien « Intermarché ». Également repris, l'ancien « BUT » (4) a trouvé un repreneur. (photos d'archives)

UNE NOUVELLE JEUNESSE POUR LE BOULEVARD DES PLATANES !

De nouvelles entreprises d'un côté, de nouveaux aménagements de l'autre. À la faveur des actions de la municipalité, le boulevard des Platanes est en pleine mutation. Une nouvelle vie pour cet axe stratégique dans les années à venir.

Axe principal de la ville, le boulevard des platanes est emprunté chaque jour par de nombreux automobilistes. Depuis quelques semaines, ces derniers ont pu constater les travaux en cours sur quelques-uns des bâtiments qui longent l'artère. En effet, les friches le long de l'avenue ont toutes été vendues et vont disparaître au profit de nouvelles activités. Pôle automobile, traiteur, professionnels du secteur tertiaire, artisans, spécialiste de matériel agricole... sont ou vont être sur le point de s'installer, parking rénové et bâtiments embellis à la clé.

« Ces entrepreneurs locaux ont souhaité investir ou se développer à Digoin. Des choix nourris entre autres grâce aux dialogues que nous avons eu chacun depuis plusieurs mois » explique Julien GAGLIARDI, adjoint au Maire en charge de l'Attractivité et du développement économique.

Objectif de l'équipe municipale, rendre cet axe plus attractif. « Nous travaillons à tirer profit de la future autoroute A79 qui aura pour point de départ et d'arrivée notre ville. Pour drainer les véhicules jusqu'à nos sites touristiques et leurs parkings, ce boulevard est un bel atout. Il est donc primordial qu'il reflète le dynamisme retrouvé de notre commune » argue l'élu,

avant d'ajouter : « Conformément à nos propositions nous avons lancé des études pour viabiliser la contre-allée de l'avenue en piste cyclable et piétonnière. Il complètera notre réseau de pistes cyclables de la commune ».

Enfin, la commune a décidé de lancer une vaste opération d'acquisitions de terrains et maisons en état de dégradation situés en entrée de ville en face du restaurant « Chez Lily ». Ce secteur est désormais inscrit en zone rouge du Plan de Prévention du Risque Inondation de la Loire et la commune peut saisir cette opportunité d'en maîtriser le devenir. Lorsque la commune sera propriétaire de cet ensemble, il est prévu dans un premier temps de procéder à la démolition des différentes maisons compte tenu de leur état. Dans un second temps, l'aspect paysager de ce secteur sera totalement revu et une aire de stationnement sera aménagée pour les diverses festivités place de la Grève.

Escomptant un taux de subvention de près de 80% des différents partenaires, Fabien GENET, rapporteur du budget, se félicite d'un tel montant de financement « pour ce projet de requalification urbaine essentielle au développement et à l'attractivité locale ».



▲ Le projet de réhabilitation du Boulevard des Platanes vise à répondre aux besoins quotidiens de stationnement pour covoiturage, de stationnements exceptionnels lors des manifestations diverses qui se déroulent place de la Grève, pour répondre aux besoins de stationnement. Ce projet fera également l'objet d'un traitement paysager complet des lieux incluant la création d'espaces enherbés ainsi que des plantations d'arbres et de vivaces.

Annulation DE MANIFESTATIONS

En raison de la crise sanitaire et de l'évolution incertaine de la pandémie et des préconisations strictes de l'État pour les manifestations en milieu clos, la Municipalité de Digoin a décidé d'annuler le traditionnel repas de début d'année de nos aînés (initialement prévu le dimanche 31 janvier 2021 à la salle des fêtes), ainsi que la cérémonie des vœux et les récompenses aux sportifs.

Report DU RECENSEMENT

Alors que la ville de Digoin devait être recensée à partir du 20 janvier 2021 pour une durée de 1 mois, l'Insee a décidé, à titre exceptionnel, de reporter l'enquête annuelle de recensement 2021 à 2022. Selon l'INSEE, les conditions ne sont en effet pas réunies pour réussir une collecte de qualité, la collecte sur le terrain de l'enquête de recensement entraînant de nombreux déplacements et contacts avec les habitants ; même si ceux-ci sont courts et limités, ils sont difficilement compatibles avec la situation sanitaire actuelle, quelle que soit son évolution d'ici à fin janvier 2021.

Calendriers



La présentation des calendriers sur le thème « Une année décalée » a débuté le 15 décembre pour l'amicale des

Future aire de jeux À NEUZY

PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UNE AIRE DE JEUX QUARTIER DE NEUZY / HAMEAU DES CAPUCINES

Des avis, des suggestions ? Votre avis nous intéresse ! Contact : mairie@ville-digoin.fr

Dans l'objectif de créer un lieu de vie convivial et chaleureux dans le quartier de Neuzy, la ville de Digoin a souhaité implanter une future aire de jeux à proximité de la salle polyvalente et du hameau des Capucines avec l'installation de plusieurs jeux allant de 2 à 12 ans. Le futur projet de l'aire sera prochainement disponible sur les grilles des écoles primaires de Neuzy. Si vous avez des remarques, des suggestions : mairie@ville-digoin.fr

Collecte DES DÉCHETS MÉNAGERS

Avec les fêtes de fin d'année, la collecte des ordures ménagères (bacs noirs) du vendredi 25 décembre est reportée au samedi 26 décembre et celle du 1^{er} janvier 2021 est reportée au samedi 2 janvier 2021.

sapeurs-pompiers de Digoin. La traditionnelle tournée sera effectuée par une soixantaine de pompiers, actifs et retraités, qui le distribueront dans les 10 communes de leur secteur soit environ 5 000 calendriers. Patrick Sefer, président de l'amicale des pompiers, espère redonner le sourire aux habitants. « Malgré le contexte, on tient à présenter nos calendriers tout en respectant les gestes barrières. On espère que les gens nous accueilleront, on ne veut pas se couper du lien privilégié avec la population. Cela nous permet d'échanger avec les Digoinais, nous sommes là pour les aider. . . »

/ Expression des élus municipaux /

Groupe « Génération Digoin »

Invité au déplacement du Président de la République au Creusot, j'ai pu m'entretenir avec lui quelques instants pour évoquer les dossiers d'actualité de la Saône et Loire. « Méfie-toi, c'est un tenace... » a alors conseillé avec un sourire, Emmanuel MACRON à sa ministre de l'Écologie qui l'accompagnait. Il venait de se souvenir de notre première rencontre à Paris en 2017, et de ma sollicitation sur la RCEA qui devait déboucher sur la mobilisation de tout le Département en faveur de la mise à 2x2 voies. Des travaux que le Chef de l'État a pu constater sur le trajet entre Saint-Yan et Le Creusot via notre commune de Digoin. Cette ténacité à défendre notre région, elle est partagée par mes collègues du Conseil Municipal, qui donnent le meilleur d'eux-mêmes avec les services municipaux, pour faire progresser Digoin. Cette ténacité, c'est aussi celle de tous ceux qui affrontent le virus et les difficultés



qui l'accompagnent : soignants, acteurs économiques, services publics, commerçants, restaurateurs, milieux culturels... À tous, nous rendons hommage pour leur courage face à la crise et nous espérons que les fêtes de fin d'année viendront réconforter chacune et chacun.

Fabien Genet, Sénateur
Président du Groupe Génération Digoin 2020
au sein du Conseil Municipal.

/ Numéros utiles /

Mairie (Standard) - Place de l'Hôtel de Ville : 03 85 53 73 00
Ouverture le lundi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, du mardi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h - Le samedi de 9h à 12h (état civil).
Mail : mairie@ville-digoin.fr
Office de tourisme : 03 85 53 00 81
Espace Jeunesse : 03 85 53 73 70
ObservaLoire : 03 85 53 75 71
Cinéma (Le Majestic) : 09 77 83 37 09
Bibliothèque Mun. : 03 85 53 29 89
Police Municipale : 03 85 53 73 29
C.C.A.S. (Centre communal d'action sociale) Place de l'hôtel de Ville : 03 85 53 73 28

RPA La Fougeraie : 03 85 53 00 42
Maison Petite Enfance et de la Famille (MaPEF)
Rue des acacias : 03 85 53 58 98
Centre d'Animation Municipal : 06 03 24 74 80
Santé - Urgence
Pharmacies
Spieser - 1 rue Victor Hugo : 03 85 53 08 76
Coquelin - 50 av. Gal de Gaulle : 03 85 53 18 62
Popelard - 28 rue nationale : 03 85 53 09 93
Laboratoire Synlab Bourgogne
4, route de Roanne : 03 85 53 06 83
Résidence Vollat : 03 85 53 65 65

Cabinet Vétérinaire
Avenue des Platanes : 03 85 88 53 98
Centre de secours (administratif)
Rue Berlioz : 03 85 53 72 50
Pompiers (demande secours) : 18
S.A.M.U : 15 / Gendarmerie : 17
Médecins du Centre de Santé Départemental
31, rue Nationale : 03 85 34 71 00
Contact Maison de Santé
Accueil-Secrétariat - 03 85 24 98 40
Médecins généralistes :
Dr Maria Castano Fuentes,
Dr Laura Guillou : 03 85 24 98 40
Dr Elisabeth Marquis : 03 85 24 98 47
Retrouvez l'ensemble des cabinets infirmiers et des professionnels de santé sur : www.digoin.fr.
Rubrique santé - pratique

Pendant les fêtes, PRENONS SOIN DE TOUS !

Noël et la Saint-Sylvestre sont traditionnellement des périodes où familles et amis se retrouvent. Cette année, avec le Covid, chacun doit faire attention à ses proches, avec des repas limités à 6 adultes et un couvre-feu à respecter... Ensemble, limitons les flux, les interactions, les contacts pour ne pas avoir le risque d'une troisième vague en janvier !



▲ Se laver très régulièrement les mains.



▲ Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir.



▲ Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades, garder ses distances.

▼ En cas de symptômes du Covid-19, s'isoler et tracer les contacts.

JE DONNE MON SANG !

Dans le contexte actuel de l'épidémie de la covid-19, la collecte de sang se poursuit pour répondre aux besoins des patients ! Toutes les mesures de précaution sont mises en œuvre sur les collectes de sang pour éviter les risques de transmission du virus avec le port du masque obligatoire pour tous, accompagné de mesures de distanciations et d'hygiène renforcées.

PROCHAINE COLLECTE À DIGOIN :
Vendredi 18 décembre
de 9h à 13h (Salle des Fêtes)

